Nations Unies S/2013/632

Conseil de sécurité

Distr. générale
28 octobre 2013
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 28 octobre 2013, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Les citoyens israéliens ont encore une fois été la cible d'une attaque lorsque, tôt ce matin, deux roquettes ont été lancées de Gaza en direction des villes et des villages du sud d'Israël. Trois millions et demi d'Israéliens vivent sous la menace constante de ces attaques.

L'attaque a eu lieu quelques heures seulement après l'approbation, par le Gouvernement israélien, de la libération de prisonniers palestiniens dans le cadre du processus de paix. Israël a pris la décision difficile de libérer des personnes convaincues d'assassinat et, en retour, ses citoyens sont la cible de tirs de roquettes.

Le Hamas a démontré qu'au lieu de s'employer à améliorer les conditions de vie du peuple palestinien, il restait fermement engagé sur la voie du terrorisme. Il y a seulement quelques semaines, les Forces de défense israéliennes ont découvert un tunnel de 2 kilomètres de long qui partait de Gaza pour aboutir juste devant une communauté israélienne, non loin de maisons d'habitation, d'écoles maternelles et de terrains de jeu. Le Hamas avait, pour construire ce tunnel, utilisé 500 tonnes de ciment qui était destiné au secteur du bâtiment. Israël, qui fournit des matériaux et fait preuve de bonne volonté, reçoit en retour les tunnels de la terreur.

Je demande au Conseil de porter, après sept années de silence et alors qu'un processus de paix instable est en cours, une condamnation unanime sur les tirs de roquettes en provenance de Gaza, ainsi que sur les actes incessants de terrorisme. Cette condamnation serait un témoignage de soutien à l'égard des éléments pragmatiques qui veulent parvenir à la paix.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Ron **Prosor**

13-53446 (F) 301013 301013

Merci de recycler